PRB
CELLUPOSE

MORTIER COLLE POUR LE MONTAGE DE BLOCS DE BÉTON CELLULAIRE AUTOCLAVÉ À JOINTS MINCES

CE **EN 998-2. TYPE T**

Mortier colle destiné au montage des blocs de béton cellulaire autoclavé, conformes à la norme NF 14-306.

Permet un montage facile et rapide des blocs de béton cellulaire.

Contribue au performances thermiques des murs montés en béton cellulaire.

DOMAINE D'EMPLOI

MURS INTÉRIEURS ET EXTÉRIEURS

• USAGE

– Montage de murs porteurs ou non, extérieurs ou intérieurs en blocs de béton cellulaire autoclavés.

• DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

– DTU 20.1.

• SUPPORTS ADMISSIBLES

– Blocs de béton cellulaire autoclave (conforme à la norme NFP 14-306).
– Autres supports et autres utilisations (nous consulter).

• CONDITIONS D'APPLICATION

– Températures comprises entre 5°C et 35°C.
– Ne pas appliquer sur supports gelés ou en cours de dégel, chauds ou en plein soleil, trempés ou sous pluie battante et par vent fort.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

• COMPOSITION

– Liants hydrauliques. (ciment blanc et chaux hydrauliques).
– Sables siliceux.
– Adjuvants spécifiques.

• PRODUITS

POUDRE :

– Granulométrie maxi :	1 mm
– Masse volumique apparente :	1,35 ± 0,05 T/m³

PÂTE :

– pH (alcalin) :	12,5 ± 0.5
– Taux de rétention d'eau (mortier colle) :	> 90

PERFORMANCE DE L'ENDUIT A L'ÉTAT DURCI :

– Densité durcis :	1,3 à 1,4 T/m³
– Résistance à la flexion :	3 à 6
– Variation dimensionnelle :	< 2 mm/m

PERFORMANCE DU MORTIER COLLE SELON EN 998-2. MORTIER INDUSTRIEL PERFORMENTIEL DE TYPE T DESTINÉ À ÊTRE UTILISÉ DANS DES CONDITIONS EXTÉRIEURES SOUMISES À DES EXIGENCES STRUCTURELLES :

– Résistance en compression :	Catégorie M 10
– Adhérence (résistance au cisaillement) :	≥ 0,3 N/mm²
– Teneur en chlorure :	< 0,1 %
– Perméabilité à la vapeur d'eau :	μ 5/20
– Conductivité thermique (λ 10, sec) :	0,47 W/mK (valeur tabulée)
– Absorption d'eau :	C ≤ 0,30 Kg/m².min.^{0,5}
– Réaction au feu :	A1 (M0)
– Durabilité (résistant au gel et dégel) :	Évaluation reposant sur les dispositions en vigueur sur le lieu prévu d'utilisation du mortier.

• MISE EN ŒUVRE

– Taux de gâchage :	22 %
– Durée de malaxage :	3 à 5 min.
– DPU :	4 h
– Temps ouvert :	> 5 min.

NB : Ces valeurs sont des ordres de grandeur d'essais de laboratoire ou de chantiers. Les conditions de mise en œuvre, le type et l'usure du matériel utilisé, peuvent sensiblement les modifier.

MISE EN ŒUVRE

• PRÉPARATION DES SUPPORTS

– Les blocs seront sains, propres, cohésifs et exempts de tous résidus ou autres pouvant nuire à leur bonne adhérence.
– Les faces des blocs posés seront dépoussiérées ainsi que les faces sciées.
– Les blocs ne devront pas ressuer l'humidité.
– La technique de collage à joints minces ne permet pas un rattrapage d'épaisseur avec le mortier (> à 6 mm), il est indispensable de réaliser les assises avec un soin particulier.

• PRÉPARATION DU MORTIER

– Afin d'obtenir un mélange homogène, il est préférable de le mélanger au malaxeur électrique à vitesse lente jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène sans grumeaux à la consistance désirée.
– 6,3 à 6,9 litres d'eau propre par sac de 30 kg.
– Laisser reposer la pâte 3 à 10 mn et ré-homogénéisé légèrement avant utilisation.

• APPLICATION

– Appliquer à la truelle spéciale dentelée (peigne à grosses dents) sur une ou deux faces du bloc, de façon à réaliser des joints pleins d'épaisseur 3 mm environ (joints minces).
– Poser les blocs, les ajuster et araser les joints au fur et à mesure de l'avancement.
– Réparer les épaufrures et réaliser les ragréages éventuels après le séchage du montage.
– Pour le rebouchage de volumes plus importants, mélanger à raison de 1 volume de sable pour 2 volumes de produits.
– Dans ce cas laisser sécher 24 heures avant recouvrement ou ragréage.

• PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

– Contient du ciment et/ou de la chaux.
– Se reporter à l'étiquette réglementaire de l'emballage.
– Se reporter à la fiche de données de sécurité avant emploi.

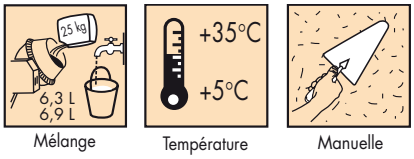

CONDITIONNEMENT

– Sac papier de 30 kg en 3 plis (2 plis kraft + 1 film PE).
– Palette de 1,440 T soit 48 sacs de 30 kg sous gaine thermo rétractable.
– Marquage : résumé du mode d'emploi, date et heure de fabrication, numéro de lot.

30 kg

CONSERVATION

Période et conditions de stockage (2003/53/CE)

12 mois à partir de la date de fabrication mentionnée sur la tranche du sac, sous réserve de conservation des sacs dans les conditions suivantes :
Sacs fermés sous housse plastique, sans contact avec le sol, dans un endroit sec et protégé des courants d'air.
NB : Tout sacs entamés doivent être soigneusement refermé et utilisé rapidement, sous peine de voir le produit perdre de ses propriétés.

CONSOMMATION

En murs pour des blocs de 20 cm d'épaisseur :
– 4 à 7 kg/m² de façade environ.
En cloisons, pour des blocs de 10 cm d'épaisseur :
– 1,5 à 3 kg/m² environ.
Les consommations ci-dessus sont données à titre indicatif. Elles sont fonction du matériau à poser et de la façon de procéder à l'application. Elles dépendent également du remplissage ou non des joints verticaux.